

Protocole sanitaire Animations – Centre Social La MAGIC

Pour toutes les activités, les règles suivantes sont de rigueur :

- Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans pendant toute la séance d'animation (à l'exception des activités suivantes si les distances sanitaires sont respectées : Qi Gong / Cirque / Renforcement musculaire / Pilâtes / Cirque / Relaxation) ;
- Se laver les mains de manière régulière avec du savon ou du gel hydroalcoolique ;
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou en éternuant dans son coude ;
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle à ouverture non-manuelle. Les poubelles seront vidées tous les soirs ;
- Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux et de toucher son masque ;
- Ne pas serrer les mains ou s'embrasser pour se saluer, ne pas faire d'accolades ;
- Une distance d'un mètre au minimum sera respectée entre les postes de travail et/ou entre les personnes ;
- Les participants devront surveiller leur température avant de se rendre sur le lieu de l'activité. Ils devront rester chez eux en cas de fièvre (+ de 38°) ou de symptômes évocateurs du COVID (toux, difficultés respiratoires, perte du goût...).
- L'accès aux sanitaires collectifs ne sera pas possible.

- Dans les locaux de La MAGIC :

La MAGIC s'engage à désinfecter de manière journalière et/ou entre chaque activité les salles d'activités.

Les intervenants devront désinfecter le matériel qu'ils utiliseront (tables, chaises...) après chaque séance.

L'intervenant notera à chaque séance les personnes présentes sur la feuille d'émargement prévue à cet effet.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des participants qui devront l'utiliser en arrivant et en quittant les locaux.

La salle devra être aérée le plus régulièrement possible par les intervenants et au minimum pendant une durée de 15 minutes.

L'accès aux sanitaires collectifs ne sera pas possible.

La salle d'animation du rez de chaussée sera limitée à 15 personnes accueillies en plus de l'animateur.

La salle d'animation du 1^{er} étage sera limitée à 5 personnes accueillies en plus de l'animateur.

Spécificité pour certaines pratiques :

Théâtre : l'utilisation de masques de théâtre étant envisagée dans le cadre de cette activité, un atelier de création de masques individuels sera proposé s'il est nécessaire d'en utiliser. Jusqu'à leur création, la pratique se fera sans masque de jeu.

Guitare : chaque participant devra être muni de sa guitare personnelle et ne pourra la prêter à un autre participant. Les partitions seront transmises par mail et à imprimer par les membres de l'atelier à leur domicile.

Relaxation : chaque participant devra apporter son tapis de sol, une bouteille d'eau individuelle et une couverture.

Qi Gong : chaque participant devra apporter son tapis de sol et une bouteille d'eau individuelle

Lecture partagée : le prêt de livre entre les participants est déconseillé toutefois il sera possible si les livres sont au préalable désinfectés et qu'une désinfection des mains est effectuée avant et après avoir transmis le livre.

Couture : Les participants viendront avec leur matériel d'activité (machine à coudre, tissu...) qu'ils auront au préalable désinfecté. L'échange de matériel n'est pas conseillé mais sera possible si une désinfection des mains est effectuée avant et après l'utilisation de ce matériel.

- **Dans les salles mises à disposition de La MAGIC :**

L'utilisation de salles mises à disposition de La MAGIC se fera selon les règles établies par les structures d'accueil. Toutefois, les règles suivantes seront définies pour des activités spécifiques :

○ **CIRQUE à Chantelle :**

L'intervenant mettra en place une disposition de la salle afin de respecter une distance minimum de deux mètres entre chaque participant.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition des participants et ils devront l'utiliser à leur arrivée et à leur départ des locaux.

Les participants viendront avec leur matériel d'activité qu'ils auront au préalable désinfecté (pour cela des kits seront proposés à la vente lors de l'inscription).

L'échange de matériel n'est pas conseillé mais sera possible si une désinfection des mains est effectuée avant et après l'utilisation de ce matériel.

Les personnes non inscrites sur l'atelier ne pourront pas entrer dans les locaux. L'intervenant viendra chercher les inscrits devant la salle pour qu'ils accèdent à l'activité et les raccompagnera jusqu'à leur responsable légal, devant la salle, à la fin de la séance

L'intervenant notera à chaque séance les personnes présentes sur la feuille d'émargement prévue à cet effet.

○ **COUTURE à Ussel d'Allier :**

Les bénévoles d'activités mettront en place une disposition de la salle afin de respecter une distance minimum d'un mètre entre chaque participant.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition des participants et ils devront l'utiliser à leur arrivée et à leur départ des locaux.

Les participants viendront avec leur matériel d'activité (machine à coudre, tissu...) qu'ils auront au préalable désinfecté.

L'échange de matériel n'est pas conseillé mais sera possible si une désinfection des mains est effectuée avant et après l'utilisation de ce matériel.

Le port du masque sera obligatoire pendant toute la durée de l'activité. Il pourra être enlevé quand les participants sont à leur poste de travail et qu'une distance de deux mètres entre chacun est respecté.

Les personnes non inscrites sur l'atelier ne pourront pas entrer dans les locaux.

Les bénévoles d'activités noteront à chaque séance les personnes présentes sur la feuille d'émargement prévue à cet effet.

○ **ATELIER PHOTOS à Etroussat :**

L'intervenant mettra en place une disposition de la salle afin de respecter une distance minimum d'un mètre entre chaque participant.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition des participants et ils devront l'utiliser à leur arrivée et à leur départ des locaux.

Les participants viendront avec leur matériel d'activité qu'ils auront au préalable désinfecté.

L'échange de matériel n'est pas conseillé mais sera possible si une désinfection des mains est effectuée avant et après l'utilisation de ce matériel.

Les personnes non inscrites sur l'atelier ne pourront pas entrer dans les locaux.

L'intervenant notera à chaque séance les personnes présentes sur la feuille d'émargement prévue à cet effet.

○ **ACTIVITES SPORTIVES dans la salle des fêtes de Broût-Vernet (Pilâtes / Renforcement musculaire) :**

L'accès à la salle se fera par le côté et non par l'entrée principale. L'intervenante viendra ouvrir les portes aux usagers au début du cours et les raccompagnera à la fin de la séance.

Les personnes non inscrites sur l'atelier ne pourront pas entrer dans les locaux.

L'intervenant mettra en place une disposition de la salle afin de respecter une distance minimum de deux mètres entre chaque participant.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition des participants et ils devront l'utiliser à leur arrivée et à leur départ des locaux.

Les participants viendront avec leur matériel d'activité (tapis de sol, serviette, bouteille d'eau...) qu'ils auront au préalable désinfecté.

L'échange de matériel n'est pas conseillé mais sera possible si une désinfection des mains est effectuée avant et après l'utilisation de ce matériel.

L'intervenant notera à chaque séance les personnes présentes sur la feuille d'émargement prévue à cet effet.